



Augmentation trop élevée du loyer

Par **pitchounete**, le **13/01/2010** à **13:57**

Bonjour,

J'ai emménagé dans mon logement actuel en juin 2007.

Ma propriétaire a augmenté mon loyer en septembre 2009. Le loyer de base était de 250euros hors charges. Aujourd'hui il s'élève à 300euros. Comme elle n'a pas fait de travaux depuis que je loue cette maison. J'ai alors consulté le site de l'INSEE qui m'a permis de retrouver les indices de référence des loyers du 2eme trimestre 2008 et 2009. J'ai alors procédé au calcul qui suit:

$$250 \times (117.59/116.07) = 253.27\text{€}$$

Par conséquent elle aurait du augmenter le loyer de 3.27€.

J'aimerais donc savoir ce que je dois faire, quels sont les démarches à entreprendre afin de régler ce litige à l'amiable.

Merci et bonne journée